

# COVID-19 (Coronavirus)

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean



## INFOLETTRE N° 23 - 31 MARS 2020 - 16h30

### Numéro spécial | Modulation de l'offre de services

#### État de situation

##### Cas confirmés

Canada : 7 708 (31 mars, 11 h)  
Québec : 4 162 (31 mars, 13 h)  
**Saguenay–Lac-Saint-Jean : 31**

##### Décès

Canada : 89 (31 mars, 11 h)  
Québec : 31 (31 mars, 13 h)  
**Saguenay–Lac-Saint-Jean : 0**

#### Table des matières

Point de presse   État de situation	1
Hémato-oncologie   Fermeture temporaire des services à Roberval et Dolbeau-Mistassini	2
Obstétrique et périnatalité   Fermeture temporaire des services à Dolbeau-Mistassini	2
Dépendance   Précisions sur l'offre de service - CRD	2
Webinaire   COVID-19 : Épidémiologie et prise en charge	4
Recherche   La Biobanque québécoise COVID-19	5

#### Point de presse | État de situation

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CIUSSS) annonce la confirmation de sept nouveaux cas positifs. Il s'agit de personnes ayant voyagé à l'étranger ou ayant été en contact avec un cas positif.

À ce jour, le bilan pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean comprend 31 cas confirmés sur le territoire. Toutes les personnes infectées se trouvent présentement en isolement à domicile. Les enquêtes épidémiologiques sont en cours.

Pour consulter le communiqué de presse : [cliquez ici](#)

### Modulation temporaire de l'offre de services

#### Mitigation | Exercices de priorisation en cours

Depuis le 13 mars dernier, à la suite de directives ministérielles, le CIUSSS-SLSJ, tout comme l'ensemble des établissements de santé et de services sociaux de la province, a entamé une réorganisation temporaire des soins et des services. Le plan de mitigation de l'établissement vise à prioriser les services essentiels et urgents. Cette mesure implique donc de reporter l'ensemble des

activités non urgentes, dont des chirurgies, des rendez-vous, les activités de groupe ainsi que les prélèvements.

Tous les usagers visés par les mesures de mitigation ont personnellement été contactés afin que leur dossier soit évalué de façon adéquate et les services restent disponibles pour les situations jugées urgentes et prioritaires. Notamment, chaque report de chirurgie est évalué par un comité de surveillance des activités chirurgicales, formé de 5 médecins spécialistes, qui s'assure que chaque patient reçoive le soin approprié, au bon moment.

Le plan de mitigation permet également d'affecter le personnel dans les secteurs où les besoins sont grandissants. L'établissement se prépare et doit être prêt pour plusieurs scénarios. Différents plans d'action sont mis en branle afin de s'assurer de minimiser la propagation du coronavirus, en créant des zones pour regrouper la clientèle desservie en fonction de leur état de santé. L'ensemble de ces mesures offre des milieux sécuritaires pour les patients et pour l'ensemble des ressources humaines œuvrant au sein de notre réseau.

---

## **Hémato-oncologie** | Fermeture temporaire des services à Roberval et Dolbeau-Mistassini

Les services en hémato-oncologie dispensés à Roberval et à Dolbeau-Mistassini sont interrompus temporairement. Les patients concernés sont déplacés pour être prise en charge à Alma.

Cette mesure vise à assurer la sécurité des patients, particulièrement vulnérables aux infections et aux complications qui en découlent.

---

## **Obstétrique et périnatalité** | Fermeture temporaire des services à Dolbeau-Mistassini

L'unité d'obstétrique et de pédiatrie de l'hôpital de Dolbeau est temporairement fermée à partir du 31 mars 2020 et ce, pour une durée indéterminée, en fonction de la pandémie. Les évaluations et les accouchements seront redirigés vers l'Hôpital de Roberval.

Prendre note qu'il y aura quand même de la garde en PÉDIATRIE durant cette période. Les patient(e)s ayant une urgence pédiatrique doivent quand même se présenter à l'urgence de Dolbeau.

Il y aura également de la garde en OBSTÉTRIQUE durant cette période. Les patientes ayant une urgence gynécologique doivent être référées au gynécologue de garde de Dolbeau.

Une note a été transmise aux gestionnaires et médecins concernés au sujet de la marche à suivre.

---

## **Dépendance** | Précisions sur l'offre de service - CRD

Voici quelques précisions en lien avec la note de service du 23 mars dernier, au sujet de l'offre de service du CRD.

- Les cas urgents qui seront transférés dans les lits du département de médecine dédiés au CRD à l'hôpital de Jonquière sont ceux qui ont un trouble d'usage d'alcool avec sevrage sévère/compliqué et ceux qui ont un trouble d'usage au GHB.
- En ce qui concerne la consigne, qui propose de suggérer aux patients de poursuivre leur consommation à leur domicile, elle doit s'appliquer aux personnes qui ont un **problème chronique** de consommation d'alcool. Ces personnes sont à risque d'avoir des symptômes de sevrage.
- Avant de cesser la consommation d'alcool, ces personnes doivent être évaluées par un professionnel de la santé et être accompagnées pour la période de sevrage. C'est pour cette raison que nous demandons **de ne pas cesser** la consommation pour ces personnes à risque élevé.
- Nous tenons à préciser que nous ne favorisons pas la consommation d'alcool quotidienne chez les personnes qui n'en consomment pas régulièrement.

Pour toutes situations, nous sommes disponibles **tous les jours de 8h à 20h** au **1-877-709-7077** pour vous soutenir dans les orientations de traitement pour la clientèle présentant des problèmes liés à la consommation des substances psychoactives.

---

## Zones | Identification des secteurs de soins

Le ministère de la Santé et des Services sociaux nous demande de nous préparer. Notre réseau se transforme en temps réel, sous nos yeux.

Dans la foulée de cette préparation, nous devons nous assurer de minimiser les risques de propagation et assurer la santé-sécurité de nos ressources, et ce, entre autres, en créant des **zones pour regrouper la clientèle desservie en fonction de leur état de santé**.

L'objectif est de mettre en place des **mesures qui permettront de fournir des milieux sécuritaires** pour les patients et pour l'ensemble des ressources humaines œuvrant au sein de notre réseau.

Ces mesures de zonage concernent les différents secteurs de nos installations, que ce soit pour l'urgence, les unités d'hospitalisation, les unités de réadaptation intensives, les cliniques ambulatoires. Ceci s'applique également aux centres d'hébergement et autres milieux de soins alternatifs.

Plus précisément, il existe 3 types de zones :

- La **zone froide** sera dédiée pour les usagers hospitalisés n'étant pas atteints de la COVID;
- La **zone tiède** sera dédiée pour les usagers suspectés d'être atteints de la COVID;
- La **zone chaude** sera dédiée pour les usagers hospitalisés atteints de la COVID

## Prévention et contrôle des infections

### ÉPI | Nouvelles orientations à venir

Le ministère de la Santé et des Services sociaux exige des CISSS et CIUSSS qu'ils s'assurent d'une **utilisation judicieuse de tous les ÉPI**, plus spécifiquement des protections oculaires et des masques N95 dans leurs installations.

Des orientations spécifiques à cet égard seront communiquées à l'ensemble des gestionnaires et des employés demain. Elles sont basées sur les recommandations de l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ). Cette communication sera accompagnée d'une marche à suivre élaborée par la PCI qui assure la sécurité du personnel. En outre, les conseillères en soins s'assureront de supporter les équipes sur le terrain dans l'application de cette marche à suivre.

## Ressources humaines

### FIQ | Nouvelle entente avec le CPNSSS

**Une entente a été convenue** hier entre le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS) et la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) concernant les mesures relatives à l'état d'urgence sanitaire découlant de la pandémie COVID-19.

Le ministère devrait nous fournir un guide de questions et réponses précisant l'application des dispositions convenues. Nous vous communiquerons davantage d'information dès réception du document.

## Pour en savoir davantage

### Webinaire | COVID-19 : Épidémiologie et prise en charge

#### FORMATION ACCRÉDITÉE

**Mercredi, le 1er avril 2020**

En direct à 16h30

En rediffusion du 2 avril au 1<sup>er</sup> juillet 2020

**CARIGNAN, Alex, M.D., FRCPC**

Professeur adjoint

Département de microbiologie et d'infectiologie

FMSS - Université de Sherbrooke

Microbiologiste-infectiologue

CIUSSS de l'Estrie - CHU

#### OBJECTIFS

- Discuter des données épidémiologiques récentes de l'infection au virus SARS-CoV-2;
- Décrire les manifestations cliniques et les complications associées à la COVID-19;
- Appliquer les mesures de prévention des infections adéquates lors de la prise en charge de cas suspects

#### POUR QUI

Ce webinaire s'adresse principalement aux médecins, résident(e)s, étudiant(e)s en médecine, infirmier(ère)s, physiothérapeutes, ergothérapeutes, pharmacien(nes), travailleurs sociaux, paramédics, ainsi qu'à tout autre professionnel de la santé non-cité ayant un intérêt particulier pour les sujets présentés.

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

## Recherche | La Biobanque québécoise COVID-19

L'initiative vise à combattre la pandémie de COVID-19. Financée par le Fonds de recherche Québec – Santé (FRQ-S), la Biobanque permettra la mise en commun et la disponibilité des données qui proviennent d'échantillons biologiques et de données cliniques entre les hôpitaux universitaires du Québec.

À partir du 1er avril, des échantillons seront prélevés chez des patients hospitalisés avec un diagnostic de la COVID-19, après avoir obtenu un consentement éclairé de leur part. Ces tubes seront récupérés par l'équipe de recherche de façon sécuritaire, pour être intégrés dans la Biobanque.

Les principaux objectifs de la mise sur pied de cette biobanque sont:

- Identifier les facteurs de risque cliniques associés à l'infection à la COVID-19, à sa morbidité et à sa mortalité;
- Identifier les biomarqueurs (génétiques, génomiques, épigénétiques, protéines et métabolites circulants, imagerie) associés à l'infection à la COVID-19, à sa morbidité et à sa mortalité.

## OÙ S'INFORMER ?

- **La foire aux questions**

La foire aux questions couvre un large éventail de thèmes en lien avec la COVID-19 (symptômes, mesures de prévention, questionnements relatifs aux conditions de travail, etc.) [Cliquez ici](#) pour avoir accès. Cet outil est mis à jour régulièrement en fonction des besoins du personnel.

**TRUC** : Pour rechercher rapidement un mot-clé dans le document, utilisez la **fonction CTRL + F**

- **Le site Web du CIUSSS santesaglac.gouv.qc.ca**

Pour tout savoir sur l'évolution de la situation et les messages à la population :

<https://santesaglac.gouv.qc.ca/conseils-sante/maladies-infectieuses/coronavirus/>

- **L'intranet régional et la section *Professionnels de la santé* du site Web du CIUSSS**

Pour tout savoir sur les différentes actions en cours dans notre organisation, les recommandations en vigueur, les communiqués internes et les outils à faire imprimer :

<https://intranet-ciuuss.reg02.rtss.qc.ca/groupes/coronavirus-covid-19>

<https://santesaglac.gouv.qc.ca/coronavirus-covid-19/pour-les-professionnels-de-la-sante-du-territoire/>

- **Groupe Facebook Employés du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

Devenez membre du [groupe Facebook destiné aux employés du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean\(groupe officiel\)](#). Ce groupe est un endroit d'échange principalement dédié à la COVID-19. De l'information y est publiée en continu.

\* **Tous les outils sont également déposés sur le Portail des gestionnaires.**

## PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Il est normal de vivre de l'anxiété ou des situations personnelles ou professionnelles difficiles dans un tel contexte. Vous pouvez joindre le PAE au numéro suivant :

**418-690-2186**